

B. 2.5 Objectifs relatifs à la communication et l'éducation environnementale

Communication extérieure sur la Réserve Naturelle

La communication est indispensable pour sensibiliser et éduquer la population locale et touristique. Pour ce faire :

- la documentation institutionnelle sera adaptée au contexte de Saint-Martin par une traduction en anglais. En effet, actuellement les campagnes de sensibilisation développées par les institutions de Guadeloupe (DIREN) sont produites exclusivement en français. Dans le contexte de Saint-Martin, où la majorité de la population est anglophone, cette documentation devra être éditée en anglais ;
- La constitution d'un centre de ressource documentaire multimédia dans la maison de la Réserve Naturelle sera créée. Ce centre sera mis à la disposition de tous les publics et présentera le patrimoine naturel et historique de la Réserve Naturelle. Les actions entreprises et les résultats scientifiques (vulgarisés) pourront être exposés ;
- Le renforcement du lien entre la population et la Réserve Naturelle devra être développé par des campagnes d'affichages sur les bords des routes, la participation à des émissions de radios locales et de télévisions (RFO et câble local). Des reportages seront réalisés à destination de la télévision hollandaise ;
- La parution d'articles sur la Réserve Naturelle dans la presse locale (Le Pélican) et les magazines locaux et internationaux (Discover, Saint/Sint Maarten Nature, Turquoise...).

La mission et les actions entreprises par la Réserve Naturelle doivent être largement diffusées pour montrer le rôle qu'elle joue dans la protection du patrimoine de Saint-Martin :

- un site internet dédié à la présentation de la Réserve Naturelle et à la mise en ligne de documents de référence sera créé et actualisé ;
- une publication périodique (« journal de la Réserve Naturelle ») sera diffusée. Sa périodicité sera trimestrielle. Cette publication sera également téléchargeable sur le site internet ;
- des films documentaires sur le patrimoine de la Réserve Naturelle seront réalisés. La constitution de cette base de données audio-visuelle complètera les moyens d'éducation pour les publics n'ayant pas la possibilité de se rendre physiquement dans la Réserve Naturelle ;
- la création d'un espace muséographique et d'exposition au sein de la maison de la Réserve Naturelle sera développée ;
- la diffusion large du résumé du plan de gestion d'une dizaine de pages à destination de la presse, des administrations locales et régionales, des chambres consulaires et des élus de la Collectivité de Saint-Martin et des élus de Sint Maarten (partie hollandaise) ;
- la diffusion et l'édition de plaquettes d'informations sur le patrimoine de la Réserve Naturelle et sa réglementation. Ces plaquettes à destination de tous les publics seront réactualisées en français et en anglais et devront être largement distribuées.

Education à l'environnement

L'éducation à l'environnement passe par la découverte du milieu *in situ*. Pour ce faire, un sentier sous-marin permettant la découverte pédagogique du milieu marin sera aménagé à l'îlet Pinel. Les chemins de randonnée seront sécurisés et entretenus (balisage, panneaux d'interprétations).

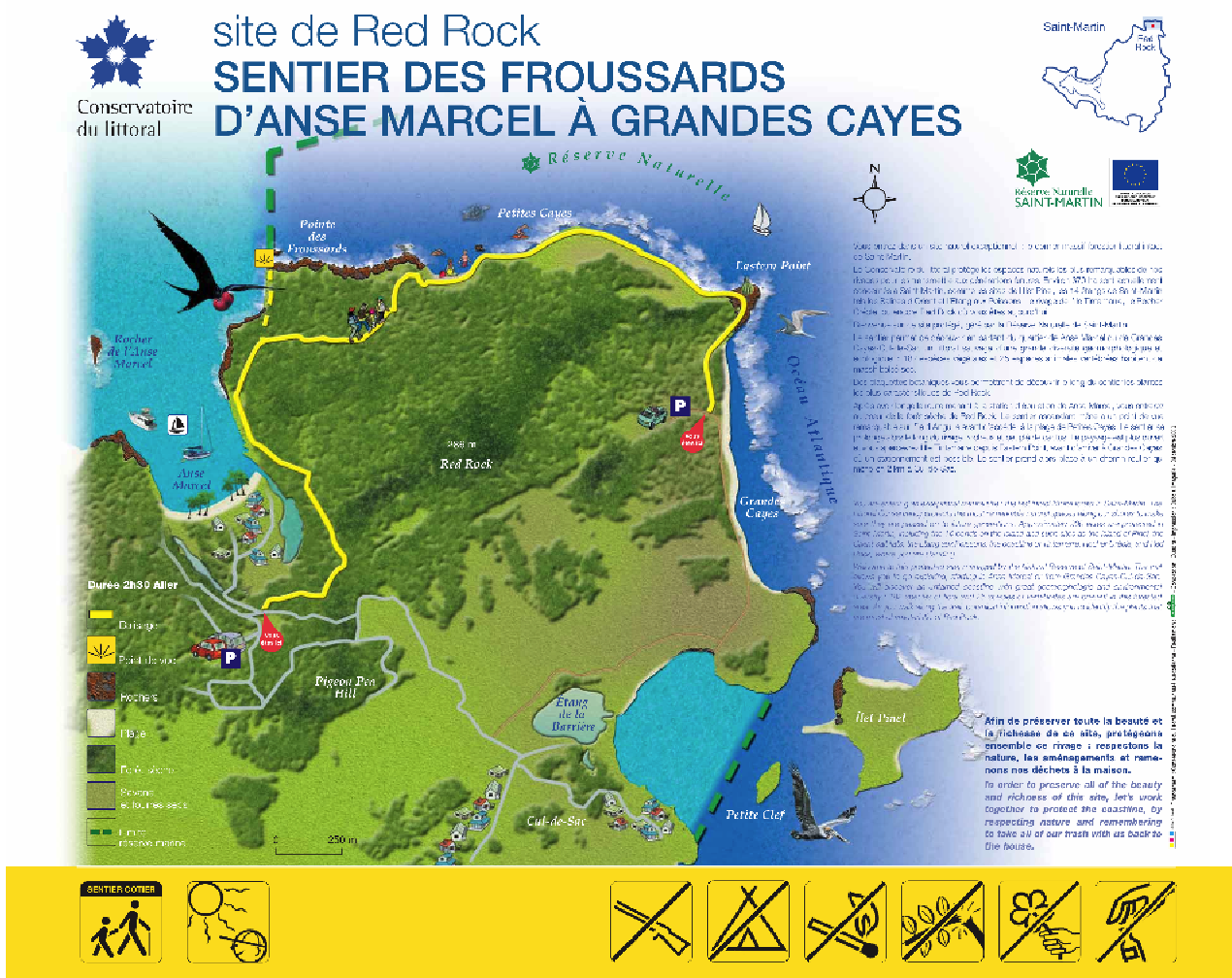


Figure 73 : Panneau d'entrée de site de Red Rock et sentier de la Pointe des froussards

Des aménagements seront également mis en place par la Réserve Naturelle pour permettre aux visiteurs d'observer la richesse ornithologique par l'aménagement de stations d'observation de l'avifaune (développement du « birdwatching »).

La Réserve Naturelle est également un vecteur de promotion économique et sociale de l'île. De ce fait, elle développe un partenariat avec l'Office du Tourisme de Saint-Martin pour promouvoir l'île en tant que destination écotouristique.

L'ensemble des prestations extérieures devra faire appel dans la mesure du possible à des entreprises locales, la Réserve Naturelle, en plus de son rôle de protection du patrimoine naturel, étant également un vecteur de développement économique et social de l'île.

Tableau 44 : Objectifs du plan liés à l'objectif à long terme 5

Priorité : 1 = Peu urgent ; 2 = Assez urgent ; 3 = Urgent ;

Mise en Œuvre : 1 = Court terme (moins d'un an) ; 2= Moyen terme (1 à 3 ans) ; 3 = Long terme (plus de 3 ans)

Perception : 1 = Pas perceptible ; 2 = Peu perceptible ; 3 = Perceptible

Objectif à long terme 5 : Assurer la communication et l'éducation environnementales					
OBJECTIFS DU PLAN	MOYENS	PUBLIC CIBLE	PRIORITE	MISE EN OEUVRE	PERCEPTION
Adapter la documentation institutionnelle existante à Saint Martin	Traduire en anglais Liens vers institutions locales	Tout public	3	1	3
Créer un centre de documentation multimédia à Saint-Martin	Maison de la Réserve Naturelle	Tout public	3	3	3
Diffuser les missions et actions de la Réserve Naturelle et son patrimoine	Créer et entretenir un site Internet	Tous	3	1	3
	Publier et diffuser le journal de la Réserve Naturelle supports Internet (trimestrielle)	Tous	3	3	3
	Réaliser et diffuser des films documentaires sur la Réserve Naturelle et son patrimoine	Tous	1	1	3
	Editer et diffuser le résumé du plan de gestion	Institutionnels de la COM et de Guadeloupe	3	1	3
	Mettre à jour, éditer, diffuser des plaquette de présentation	Tous	2	1	3
Favoriser la découverte du milieu <i>in situ</i>	Mettre en place un sentier sous-marin	Tous	2	1	3
	Aménager et entretenir des sentiers de randonnée pédestre (balisages, sécurisation et panneaux d'informations et d'interprétation)	Tous	3	1	3
	Aménager des stations d'observation de l'avifaune	Tous	3	1	3
	Intervenir comme prestataire sur certaines activités (sentier sous-marin, birdwatching, randonnées, sortie en mer...)	Tous	1	3	3
	Mettre en valeur le patrimoine archéologique	Tous	1	1	3
Inscrire la Réserve Naturelle comme vecteur de promotion économique et sociale de l'île	Développer le partenariat avec l'Office du tourisme et la COM pour valoriser la destination écotouristique de Saint-Martin	Institutionnels du tourisme et touristes	1	3	1
	Promouvoir le développement d'activité au sein de la Réserve Naturelle par des acteurs locaux	Porteurs de projet locaux	3	1	3
	Promouvoir la capacitation et l'intervention de prestataires locaux pour les opérations conduites par la RN	Entreprises et prestataires locaux	3	1	3

Objectif à long terme 5 : Assurer la communication et l'éducation environnementales						
OBJECTIFS DU PLAN	MOYENS	PUBLIC CIBLE	PRIORITE	MISE EN OEUVRE	PERCEPTION	
Renforcer le lien entre la population et la Réserve Naturelle	Poursuivre les interventions thématiques en milieu scolaire	Scolaires	3	1	3	
	Réaliser des campagnes d'affichage sur le bord des routes	Tous	2	1	3	
	Participer à des émissions de radio	Résidents Saint-Martin	3	1	3	
	Participer à des émissions de télévision sur la Réserve Naturelle en collaboration avec RFO et chaîne locale du coté hollandais	Tous	3	1	3	
	Participer aux manifestations locales	Tous	3	3	3	

DOSSIER

Saint-Martin des aménagements nécessaires

La Réserve Naturelle de Saint-Martin est née le 3 septembre 1990. Elle comprend 2 900 ha de domaine marin et 170 ha de bande littorale au nord-est de l'île de Saint-Martin en Guadeloupe.

Reserve naturelle ou espace protégé, ces termes sont synonymes. Les limites de la Réserve Naturelle de Saint-Martin sont définies par le décret n° 1990-1000 du 3 septembre 1990. Elle comprend 2 900 ha de domaine marin et 170 ha de bande littorale au nord-est de l'île de Saint-Martin en Guadeloupe.

La Réserve Naturelle de Saint-Martin est née le 3 septembre 1990. Elle comprend 2 900 ha de domaine marin et 170 ha de bande littorale au nord-est de l'île de Saint-Martin en Guadeloupe.

DES AMÉNAGEMENTS EN PÉRIPIHÈRE

La Réserve Naturelle de Saint-Martin est née le 3 septembre 1990. Elle comprend 2 900 ha de domaine marin et 170 ha de bande littorale au nord-est de l'île de Saint-Martin en Guadeloupe.

DOSSIER



LES AMÉNAGEMENTS EN PÉRIPIHÈRE

La Réserve Naturelle de Saint-Martin est née le 3 septembre 1990. Elle comprend 2 900 ha de domaine marin et 170 ha de bande littorale au nord-est de l'île de Saint-Martin en Guadeloupe.

PLANTIER L'UTILISATION SAUVAGE

La Réserve Naturelle de Saint-Martin est née le 3 septembre 1990. Elle comprend 2 900 ha de domaine marin et 170 ha de bande littorale au nord-est de l'île de Saint-Martin en Guadeloupe.





Figure 74 : Diffusion des missions et actions de la Réserve Naturelle et son patrimoine. Lettre des Réserves Naturelles